

PARIS-CENTRE

Seizième année. — N° 5.657

ABONNEMENTS:		
	EN AN	EN MOIS
Nièvre et limitr...	44.00	25.00
Autres départem...	52.00	28.00
Union postale...	82.00	43.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-48

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames): 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTES CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE: N° 57

MARDI

19

AOUT 1924

M. Herriot est rentré hier à Paris

Il avait l'allure dégagée de celui qui revient les mains vides

Paris, 18 août. — Le retour à Paris de M. Herriot, président du conseil, a été salué à la gare St-Lazare, par une manifestation organisée. La foule habituelle de ces occasions s'était massée aux abords de la gare, dès 17 h. 30, sur le quai, noir de monde, où doit se ranger le rapide de Dieppe. Les personnalités officielles sont présentes, attendant de saluer le chef du gouvernement.

Il y a à tous les ministres présents à Paris, M. René Renoult, garde des sceaux; Chaumonts, ministre de l'Intérieur; Fran-



M. HERRIOT, retour de Londres (sans équipement de bagages)

çois Albert; Reynaldy; Bovier-Lapierre; Paul Léonard, haut commissaire à la guerre; M. Juillard, préfet de la Seine; Huard, secrétaire général au ministère de la guerre; le général Vidalon, chef de cabinet du général Nollet, etc.

A 18 h. 10, le train de Dieppe entre en gare. Quelques secondes après, du wagon-salon placé en tête du convoi, M. Herriot est salué par ses amis aux cris de « Vive Herriot ».

En matière de protestation, quelques isolés criaient « Vive la France » et sont aussitôt muselés, comme si ce cri était séditieux. Une goénde de fleurs, liée de rubans aux couleurs françaises, est offerte au président du Conseil.

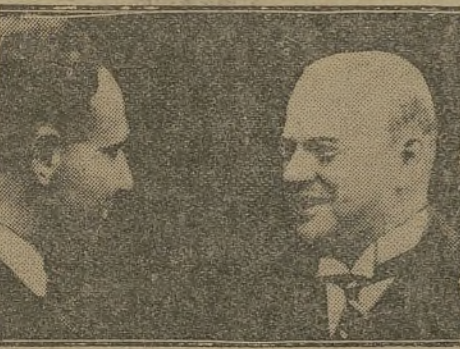
Les ministres l'entourent, M. Clémentel, ministre des finances et le général Nollet, ministre de la guerre, descendent derrière lui.

Mais le remous de la foule rendit la marche en cortège difficile. Les cris de « Vive Herriot », violent de bouche en bouche, M. Herriot s'avance. Quelques coups de sifflets isolés éclatent, mais bientôt réprimés assez brutalement.

Quelqu'un cria: — Vous ne devriez pas avoir l'excédent, vous en avez plus emporté que rapporté.

L'ironiste, un grand jeune homme pâle, décoré et mutilé, est aussitôt submergé par la foule.

M. Herriot parvient enfin à la voiture, qui l'emporte au ministère des affaires étrangères.



M. STRESEMANN (à droite) sort de la conférence de Londres avec le sourire

Les Anglais sont contents... et le franc baisse encore

Londres, 18 août. — Le message lancé au peuple britannique par M. Herriot avant son départ ainsi que la nouvelle que les villes d'Offenbourg et Appenweier ont été évacuées aujourd'hui par les troupes françaises, ont causé une grande joie dans les milieux britanniques.

Celle s'est immédiatement traduite par une baisse sensible du franc.

LE TRAITE GRECO-TURC

New-York, 18 août. — La « Chicago Tribune » apprend d'Angora que le cabinet a approuvé le traité conclu entre les délégués turcs et grecs au sujet d'un échange de populations.

Le texte de cet accord sera publié aussitôt qu'il sera signé.

LIRE EN PAGE 2:

Nos informations de Dernière Heure.

EN PAGE 3:

Une tentative de meurtre à Montluçon. Le Conseil général de la Nièvre.

Le mystère de la noyée de Challuy sera-t-il dévoilé aujourd'hui.

EN PAGE 4:

Le Championnat du monde de force battu à Chalons.

L'évacuation des villes occupées a commencé hier

Strasbourg, 18 août. — Offenbourg et Appenweier ont été évacués ce matin. La population badoise, avertie par des affiches, a observé une attitude très courtoise et n'a aucunement manifesté.

Des habitants, en grand nombre, assistaient à la préparation du départ des trois compagnies de hussards du 8^e régiment et des fantassins du 170^e régiment, qui occupent les deux villes, et les ont suivis sur la route.

A la sous-préfecture d'Offenbourg, la remise des pouvoirs aux représentants du Reich, à la fin de l'occupation, a été notifiée par les délégués de la H. C. I. T. R., le colonel Rey, et par le général Bouquet commandant la fête de pont de Kehl. Le sous-préfet et le maire ont donné l'assurance que tout se passerait dans l'ordre le plus parfait.

Nos soldats se sont mis en route, suivis d'automobiles, pour le transport du matériel.

On a procédé à la reconnaissance du cadavre de Matteotti

Rome, 18 août. — Ce matin, à 9 heures, la reconnaissance officielle du cadavre de Matteotti.

Le parquet, les autorités civiles, Mme Matteotti et ses deux beaux-frères, assistaient à cette formalité.

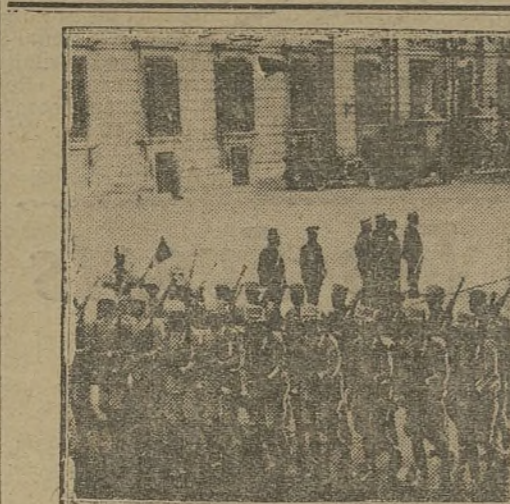
Une bagarre à Naples

Naples, 18 août. — Les autorités ayant interdit une réunion séditieuse, de nombreux manifestants ne pouvant pénétrer dans le local, se formèrent en cortège et parcoururent les principales rues de la ville.

Une contre-manifestation s'organisa immédiatement.

Des carabinieri intervinrent et un véritable combat s'engagea entre les policiers, les fascistes et les membres du parti populaire.

Des projectiles divers furent lancés et des coups de feu tirés. Quand la place eut été dégagée, avec l'aide des bersagliers, on put relever deux morts et une dizaine de blessés.



Phot. Meurisse Les renforts espagnols s'embarquent pour le Maroc Cl. Paris-Centre

Un meurtrier invoque la loi « non écrite » et est acquitté

Houston (Texas), 18 août. — Pour la première fois dans l'histoire de la procédure criminelle, un meurtrier a invoqué pour sa défense la loi « non écrite » c'est-à-dire la loi morale, et a été acquitté.

Le procès s'est passé à Kountze (Texas). Bob Robinson, âgé de 21 ans, originaire d'Houston, était accusé du meurtre de miss Mollie Dudley. Celle-ci, qui était fort jolie, était devenue l'associée du père de l'accusé, le docteur Cecil M. Robinson. L'un des meilleurs médecins au Texas. Par la suite, les deux associés s'aimèrent et le médecin déserta son foyer.

Le jeune Bob ne pouvant supporter plus longtemps le spectacle du chagrin de sa mère, se rendit au domicile de miss Dudley, dans la maison que lui avait installée le docteur Robinson.

Là, il la supplia de quitter son père et de rendre le bonheur à une famille qu'elle avait déshonorée. Miss Dudley refusa. C'est alors que le jeune homme la tua à coups de revolver.

Devant le tribunal, Bob Robinson reconstruisit le meurtre et déclara que son acte était justifié, miss Dudley ayant brisé le foyer familial.

Le jury rendit alors un verdict de culpabilité et le condamna à la peine de cinq ans d'emprisonnement, mais demanda que cette peine ne fut pas appliquée.

Les juges acceptèrent cette sentence et Bob Robinson fut acquitté.

Durant tout le débat, dans l'auditoire, les femmes et la plupart des hommes ont pleuré.

La passerelle d'un navire s'effondre et blesse des passagers

Nantes, 18 août. — Hier matin, à bord du bateau St-Brevin, faisant la traversée de Nantes à St-Nazaire, alors qu'il venait pour accoster à l'embarcadere de Painbœuf, la passerelle de l'arrière se détacha et tomba sur le pont, blessant plusieurs personnes.

M. et Mme Lumineau, âgés de 44 et 47 ans, demeurant au Puits Notre-Dame; M. Galliard André, 18 ans, habitant Nantes; M. et Mme Recouille, de Painbœuf, ont été tous atteints à la tête.

Mme Lumineau et Mme Recouille se plaignent, en outre, de douleurs internes.

Pour défendre sa mère une jeune fille joue du revolver

L'HOMME EST TUÉ SUR LE COUP

Beauvais, 18 août. — Au village de Saviennes, près de Beauvais, vivait en concubinage le manouvrier Gazier Paul, 43 ans, avec une veuve de guerre, Mme Alphonsine Lemaire, du même âge, qui avait une fille, Georgette, de 19 ans.

Trognon, brutal et paresseux, Gazier était de plus un être violent et des scènes frivoles surgissaient. Quelquefois, il allait jusqu'à menacer de tuer les siens. Hier, après avoir travaillé, il fit des stations au cabaret et, à 2 heures du matin, il rentra chez lui, n'ayant pas mangé.

Ce fut là le prétexte d'une nouvelle scène, plus violente que jamais. Montant dans la chambre de son amie, il la fit lever pour lui faire à diner, et comme elle préparait le repas, il se mit à la frapper sur la tête, puis la saisit ensuite à la gorge et voulut l'étrangler. Se dégageant, la veuve Lemaire se réfugia dans la chambre où se trouvait sa fille. Gazier l'y poursuivit et comme la porte venait d'être fermée, il la défonça d'un coup d'épaulé et, à tour de rôle, il roua de coups les deux femmes.

Se voyant menacée, ainsi que sa mère, Georgette, épouvantée, prit un revolver et tira sur Gazier qui tomba sur le sol. Il avait été tué sur le coup, la balle ayant atteint sous l'aisselle droite, l'avait traversé de part en part.

Après avoir erré toute la nuit, les deux femmes se rendirent chez le garde champêtre où elles racontèrent le drame. Celui-ci a déposé et le cadavre baignant dans une mare de sang.

Georgette Lemaire a été arrêtée.

Un drame de l'émigration kabyle

Paris, 18 août. — Hier soir, vers 11 heures, un nommé Mohamed Bello, 36 ans, sans domicile, a été frappé à la suite d'une discussion, en face le n° 36 de la rue Blomet, de quatre coups de couteau, par un de ses compatriotes. Le blessé, dont l'état est très grave, a été transporté à l'hôpital Necker.

Le meurtrier, qui avait pris la fuite, a été arrêté et mis à la disposition du commissaire de police du quartier Vercor.



Cl. Paris-Centre

Les cours sont calmes au congrès des grains d'Orléans

Orléans, 18 août. — Faisant suite au congrès qui s'est tenu le 22 juillet, à Avignon et le 9 août à Tours, le congrès des grains d'Orléans s'est ouvert ce matin à la Chambre de commerce, en présence d'une nombreuse affluente de négociants et courtiers. Venu de Paris et de tous les points du territoire.

Le marché a été extrêmement calme. Voici les cours pratiqués: blés, achats difficiles, 101 à 93,50 Allier; 100. Cher; 2 pent d'affaires en livrable. Seigle, tendance calme; Loiret, 85; Gris de Beauce, 70; Escourgeon, 91 à 92. Sarrazin de Bretagne, 89; farines, 125, départ Oise, Marie, Somme, Seine-Inférieure, Loiret, 129 à 130. Son de Paris, 55 sur 8 septembre.

Les prochains congrès auront lieu le 30 août à Dijon, le 17 septembre, à Nancy, les 29 et 30 septembre, à Lyon.

Un gouverneur turc échappe à une embuscade

Angora, 18 août. — Suivant des informations officielles parvenues d'Hakkari, Rifat Bey, gouverneur de la province, qu'on avait dit attiré dans une embuscade, est arrivé sain et sauf au chef-lieu du gouvernement. Seuls, le commandant de gendarmerie et trois gendarmes de sa suite ont été tués et six gendarmes blessés.

Le tour du monde des aviateurs américains

Reykjavik, 18 août. — Il a été décidé que les aviateurs américains qui font le tour du monde iront directement jusqu'à Fredericksdal, au sud du Groenland. Cette étape sera la plus longue de toutes et comportera un vol de 12 heures ou plus.

Les aviateurs sont contents de cette décision. Le lieutenant Smith a la conviction qu'ils réussiront.

LE FEU DETRUIT UN CINEMA

Nantes, 18 août. — Hier soir, au cours d'une représentation donnée au Cinema « Palace » au Poulguen, un court-circuit se produisit qui détermina un incendie.

Malgré la rapidité avec laquelle s'organisent les secours, l'établissement fut détruit.

ACCIDENT OU ATTENTAT? Une grenade éclate une ménagère est blessée

Paris, 18 août. — A 10 h. 05, une bombe venue du ciel s'est défilée, lancée on ne sait par qui, éclatant dans la cour d'un immeuble de la rue Marechal, n° 34.

Au fond de la cour étroite, mais éclairée, sont disposés des logements, au rez-de-chaussée, au nombre d'une dizaine environ. On accède à la cour par un corridor, à droite de ce corridor est une crémère, à gauche un petit débit de vins-restaurant, tenu par Mme Mariette, restaurant pour les ouvriers tout en longueur, donnant d'une part sur la rue et d'autre part sur la cour.

A 10 h. 05, Mme Mariette, selon son expression familière fricotait, entendons par là qu'elle préparait le déjeuner de sa clientèle. Disons tout de suite que l'honorable débitante est de petite taille et de cela elle put remarquer le ciel car après avoir entendu une formidable détonation rappelant les plus mauvais jours de la guerre, elle sentit une violente brûlure au visage. Les éclats de projectiles après avoir percé un trou arrondi dans la vitre très épaisse d'une fenêtre donnant sur la cour passèrent à quelques millimètres de son front et venant frapper une cloison en bois qu'ils traversèrent de part en part.

Quant à Mme Mariette, son visage fut criblé d'éclats de verre tout au long, heureusement, n'atteignant que les bagues essentielles.

Mme Mariette lâcha immédiatement sa pelle à frire, s'épongea le visage, et s'en fut chez le pharmacien qui la pansa, séance tenante.

Mme Mariette fut la seule victime légèrement atteinte de cet étrange attentat.

Elle est d'ailleurs maintenant chez elle et vaque à ses occupations ordinaires.

Après la détonation, voisins et passants se précipitèrent dans la cour. On n'y trouva personne, fort heureusement. Les habitants de l'immeuble étaient à leur travail et aucun enfant ne jouait dans ces parages.

Un spectacle impressionnant

Mais le spectacle que les visiteurs purent contempler était vraiment impressionnant; toutes les fenêtres, toutes les portes, tous les murs, dans tous les sens étaient criblés de trous semblables produits par la fragmentation d'une bombe de fort calibre. Sur le pavé de la cour, on relève 16 fragments de fonte provenant vraisemblablement de la cheminée de l'escalier. Les appartements furent particulièrement touchés. C'est celui de M. Fontanes, ancien concierge de l'immeuble actuellement ouvrier à Billancourt qui eut le plus à souffrir.

M. Fontanes n'était pas présent lorsque l'explosion se produisit. Les portes et les murs de son logement sont littéralement criblés d'éclats. Mais la projection ne s'est pas limitée au rez-de-chaussée, sur les murs, sur les quatre faces de la cour, à la hauteur du premier étage on a découvert de nombreux morceaux de fonte. Quant aux carreaux, ils sont presque tous perforés. Il est remarquable que les nombreux trous provoqués par les projectiles présentent un aspect régulier, ce qui donne d'utiles indications sur la puissance de l'engin.

Le commissaire de police du quartier a immédiatement ouvert une enquête. Pour le moment ses résultats sont nuls, personne n'ayant encore pu donner d'utiles indications.

L'enquête ouverte sur l'événement qui mit ce matin en émoi le quartier de la rue Marechal paraît confirmer les hypothèses émises à ce sujet.

Les 16 fragments recueillis par le commissaire de police de La Chapelle sont tous d'un volume n'excédant pas 1 cja cube, ce qui correspond à une fragmentation ordinaire de la grenade offensive quadrillée. Des débris d'éclat fondu et de tube paraissent avoir appartenu à ce système de grenade. Enfin, l'heure à laquelle la déflagration s'est produite semble bien prouver que celle dernière a été fortuite. Pour accomplir un acte de malveillance de cette nature, un criminel eût probablement attendu la nuit. Le problème pour le moment consiste donc à retrouver le maladeur, on l'enquêteur qui était muni de la grenade chargée et s'en débarrassa avec assez de bonheur pour être ni blessé, ni aperçu après un tel vacarme.

Cette nouvelle a été accueillie de diverses façons par les autorités. D'abord, M. Merik, directeur de la prohibition, a ouvert une enquête. Les garde-côtes déclarent que si ce navire était régulièrement ancré au même endroit, il n'aurait pu échapper à leur attention.

Il est à remarquer que la distance de 15 miles, qui sépare le navire de la côte, ne le met pas à l'abri des perquisitions des autorités américaines. Le récent traité anglo-américain permet, en effet, la saisie de tous vaisseaux, à une heure de la côte, mais ne limite pas la distance. Les habitants de la côte sont très incrédules au sujet de ce mystérieux navire, et déclarent que c'est un mythe.

Dijon, 18 août. — Le maire de Dijon, avait pris, dernièrement, un arrêté prévoyant les pigeons des édifices de la municipalité, qui se répandaient sur diverses places.

Des poursuites sont engagées contre un automobiliste, qui, arrivant de la rue Mariolle, à toute vitesse sur la place Blanqui, tomba sur un petit groupe de ces oiseaux et, bien volontairement, en écrasa plusieurs.

Cette scène souleva l'indignation des passants qui en furent les témoins.

Le sac à main, le miroir et le rouge pour les lèvres accompagnèrent les mortes dans leur tombeau

Vienne, 18 août. — Selon une information d'Odessa, 160 anciennes tombes grecques d'une forme remarquable et d'un très grand intérêt archéologique ont été mises au jour dans la ville morte d'Olbia, près d'Odessa, par le professeur Demenow Zuser.

Parmi les objets trouvés dans les tombes figure un petit sac de toile, contenant un miroir et qui semble être l'ancêtre d'un nécessaire de toilette actuel. Dans ce sac se trouvait aussi un bâton de rouge pour les lèvres et un crayon noir pour sourcils. Dans d'autres tombes on a trouvé des vases d'un travail exquis, des amulettes, des couteaux et divers objets en bronze et en cuivre, tous parfaitement conservés.

Olbia fut jadis un centre de culture grecque. Elle prospérait vers l'an 500 avant Jésus-Christ. Plus tard, elle était connue par les Russes comme la Pompei de la mer Noire. Aujourd'hui, Olbia est un morceau de ruines et les tombes mises au jour par Demenow sont les seuls témoignages de son ancienne grandeur.

Contre les mauvaises routes

Comme nous l'avions indiqué, le comité d'action et de défense des intérêts des routes s'est réuni hier à Paris-Centre. De nouvelles personnalités étaient présentes, venant apporter les doléances verbales d'un certain nombre d'automobilistes.

Lecture est donnée d'une lettre de la maison Michelin, indiquant que le parcours détourné qui lui avait été soumis par le comité, pour éviter les ennuis de la route n° 7, est justement celui conseillé maintenant par son bureau d'itinéraires à pour se rendre à Nevers-Pougues ou les environs.

Le comité estime utile de faire connaître au public et à tous les automobilistes de passage, par les moyens en son pouvoir, deux itinéraires provisoires, où les routes sont roulantes et qui leur permettent de visiter la région et de ne point l'abandonner au profit d'une autre pour rentrer à Paris.

Le premier itinéraire emprunte la vallée de la Loire, rive gauche, et peut desservir toutes les villes situées sur la route n° 7, c'est-à-dire, sur la rive droite, dont l'accès est facile et qui commencent avec la route préconisée par de petits tronçons très viables. On peut quitter la route nationale n° 7, soit à La Charité, et prendre la digue immédiatement le dernier pont traversé, soit à Pouilly (passer le pont) et prendre alors la direction Saint-Baise - Sancerre - Léré - Beaulieu - Châtillon-sur-Loire - Gien.

Le second itinéraire, indiqué par des associations de tourisme, doit pour ce motif, ne pas être négligé, certaines autos ne tenant pas à s'arrêter en cours de route et à visiter spécialement les villes du Val de Loire. Il consiste à quitter la route nationale à La Charité et à passer par les localités suivantes: Donzy, Saint-Amand, Saint-Fargeau, Bléneau, Châtillon, Coligny et Montargis.

Cette deuxième route est, comme la première, en excellent état et parfaitement carrossable.

Les groupements des localités intéressées (hôteliers, commerçants, etc.), sont invités à mettre eux-mêmes les écritures nécessaires aux embranchements, pour éviter les erreurs aux automobilistes — et ceci, dans leur propre intérêt.

Ces mesures, bien entendu, ne sont que momentanées et la campagne pour la réfection des routes nationales et de la route n° 7 en particulier, en sera poursuivie jusqu'à satisfaction complète.

Les feuilles de pétition se couvrent de signatures. On peut les trouver dans tous les hôtels ou garages de la région. En réclamant, au besoin, au journal Paris-Centre, à la Fédération morvandelle de tourisme, au Syndicat d'initiative de Nevers, à Nevers, à la Cie Thermale de Pougues, au Syndicat d'initiative de Pougues, à Pougues.

L'état des autres routes nationales de la Nièvre a fait l'objet d'un examen approfondi et le comité, à ce sujet, prie toutes les personnes ayant des renseignements ou observations à présenter, de les lui fournir d'urgence.

Le comité se réunira à nouveau lundi prochain, 25 courant, à seize heures, à Paris-Centre. Il serait heureux de voir assister à cette réunion toutes les personnes que son œuvre intéresse et qui voudront bien lui apporter leur collaboration.

(Voir en page 3: La question des routes au Conseil général de la Nièvre.)



Phot. Meurisse Les joutes lyonnaises à Paris Cl. Paris-Centre

Il avait refusé de payer à boire à l'homme au couteau

Paris, 18 août. — Hier soir, vers 11 heures, le nommé Mohamed Ben Ali, 18 ans, journaliste, habitant 7, rue de l'Avenir, à St-Denis, a été blessé d'un coup de couteau dans la région du cou, par un individu, auquel il avait refusé de payer à boire dans un débit voisin de son domicile.

La victime dont l'état semble désespéré a été transportée à l'hôpital de Saint-Denis. La police judiciaire recherche le meurtrier.

AU PAYS DE LA SOIR

Dancing flottant, café flottant

New-York, 18 août. — D'après un article du New-York Tribune, un navire, arborant le pavillon anglais, et transformé en somptueux café, serait ancré à 15 miles de la côte américaine. Il serait le rendez-vous de tous les yachtsmen en quête de rafraîchissements.

Le rédacteur du journal new-yorkais fait une longue description de ce palace flottant, où l'on trouve dancing, jazz-band, américain bar. Il donne même les prix des consommations, dont la moins chère coûte un dollar.

Cette nouvelle a été accueillie de diverses façons par les autorités. D'abord, M. Merik, directeur de la prohibition, a ouvert une enquête. Les garde-côtes déclarent que si ce navire était régulièrement ancré au même endroit, il n'aurait pu échapper à leur attention.

Il est à remarquer que la distance de 15 miles, qui sépare le navire de la côte, ne le met pas à l'abri des perquisitions des autorités américaines. Le récent traité anglo-américain permet, en effet, la saisie de tous vaisseaux, à une heure de la côte, mais ne limite pas la distance. Les habitants de la côte sont très incrédules au sujet de ce mystérieux navire, et déclarent que c'est un mythe.

L'automobiliste écrasait les pigeons

Dijon, 18 août. — Le maire de Dijon, avait pris, dernièrement, un arrêté prévoyant les pigeons des édifices de la municipalité, qui se répandaient sur diverses places.

Des poursuites sont engagées contre un automobiliste, qui, arrivant de la rue Mariolle, à toute vitesse sur la place Blanqui, tomba sur un petit groupe de ces oiseaux et, bien volontairement, en écrasa plusieurs.

Cette scène souleva l'indignation des passants qui en furent les témoins.

Le sac à main, le miroir et le rouge pour les lèvres accompagnèrent les mortes dans leur tombeau

Vienne, 18 août. — Selon une information d'Odessa, 160 anciennes tombes grecques d'une forme remarquable et d'un très grand intérêt archéologique ont été mises au jour dans la ville morte d'Olbia, près d'Odessa, par le professeur Demenow Zuser.

Parmi les objets trouvés dans les tombes figure un petit sac de toile, contenant un miroir et qui semble être l'ancêtre d'un nécessaire de toilette actuel. Dans ce sac se trouvait aussi un bâton de rouge pour les lèvres et un crayon noir pour sourcils. Dans d'autres tombes on a trouvé des vases d'un travail exquis, des amulettes, des couteaux et divers objets en bronze et en cuivre, tous parfaitement conservés.

Olbia fut jadis un centre de culture grecque. Elle prospérait vers l'an 500 avant Jésus-Christ. Plus tard, elle était connue par les Russes comme la Pompei de la mer Noire. Aujourd'hui, Olbia est un morceau de ruines et les tombes mises au jour par Demenow sont les seuls témoignages de son ancienne grandeur.

Où le « dévouement maternel » releva de la Société protectrice des animaux

New-York, 18 août. — D'après le New-York Herald, Mme Effie Beal, de Newbury-Port (Massachusetts), a reçu une médaille d'or de la Société américaine pour la protection des animaux pour un « acte extraordinaire de dévouement maternel ». La qualification d'extraordinaire n'a rien d'exagéré. M. Beal, chassant dans le nord du Maine, avait fait une course qui coûtait un ours nouveau-né.

Elle emporta chez lui le jeune orphelin, Mme Beal fut fait de constater qu'il était à bout de forces et, pour le sauver, n'ayant aucun animal capable de le nourrir, elle lui donna la sein.

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Mme Beal continua à nourrir son jeune pensionnaire en même temps que son propre enfant et tous deux ont une santé florissante.

La Société protectrice des animaux lui devait bien une médaille d'or.

Une affaire de plagiat cinéaste

Los Angeles, 18 août. — Le célèbre artiste de cinématographe Charlie Chaplin vient d'entamer une action judiciaire contre un autre artiste nommé Charles Amador qu'il accuse d'avoir copié ses accoutrements aussi bien que ses attitudes.

Le pantalon, le chapeau et les chaussures bien caractéristiques de Charlie ont été soumis à l'examen du juge.

L'assassin de la rue Fondary sera exécuté ce matin

Paris, 18 août. — Demain matin, au petit jour, l'Arabe Khémil Ahmed Ben Sli-man sera exécuté.

Rappelons que ce condamné, à mort est l'auteur de la tuerie de la rue Fondary. Le mercredi 7 novembre 1923, après avoir tué, à coups de couteau, Mme Bérand et Louise Fougère, il blessa gravement deux autres personnes.

On saura ce soir si Mahon sera pendu

Londres, 18 août. — Une cour spécialement convoquée, entendra demain, lecture de l'appel interjeté par Patrick Herbert Mahon, condamné à mort pour le meurtre de miss Kaye.

Mahon sera présent à l'audience, mais comme cet appel soulève des questions de fait et non une question de droit, on se demande s'il est suffisamment fondé pour justifier un nouveau procès.

L'AMIRAL BEATTY VISITE LES CHANTIERS DES DARDANELLES

Le Conseil général et la Maison maternelle départementale

Paris-Centre a souligné déjà dans ses comptes rendus de la session de mai du conseil général, la place prise dans les discussions par la question de la maison maternelle départementale, en promettant d'y revenir.

Qu'est-ce au juste que cette maison ? Il ne s'agit pas que nos conseillers généraux se contentent d'écouter, puis qu'ils ont dit, et non de moins, au milieu de la discussion très confuse s'est élevée : « Il faut d'abord savoir exactement ce que l'on veut mettre dans cette maison ».

Après avoir prévu un établissement de 25 lits, les conseillers, devant les devis écartés de l'architecte départemental, ont décidé que 24 lits seraient amplement suffisants. Tous ces chiffres de lits sont lancés au hasard, sans aucune étude préliminaire.

Si le conseil général n'est fixé exactement ni sur ce qu'il mettra dans cette maison, ni sur le nombre de lits nécessaires, ni sur la somme à dépenser, à quelques centaines de mille francs près, il y a un point sur lequel il est fixé, c'est sur le local dans lequel il fondera cette maison. Sur ce point, l'accord est fait, c'est le Clos Saint-Joseph. L'endroit rêvé, voilà l'emplacement idéal pour une maison maternelle !

La commission, nommée à cet effet, a étudié sans doute cette question de l'emplacement, elle a visité les terrains qui peuvent se présenter, elle a étudié les avantages de certains des désavantages de certains, puis elle a conclu qu'il n'y avait à Nevers et aux environs, qu'un local qui convienne : le Clos Saint-Joseph.

Mais non, « Les membres de la commission nommée par vous, dit le rapporteur, n'ayant pu se trouver réunis en nombre suffisant pour voter un arrêté, le conseil général a prorogé la date de la dite commission ; elle apportera sans doute des conclusions étudiées à la session d'août, à moins que ce qui est encore possible, elle n'ait pu en le temps de se réunir, depuis le mois de mai ».

Si la commission ne s'est pas réunie, si elle n'a pas conclu et si malgré cette absence d'études préliminaires, le Clos Saint-Joseph est choisi, c'est sans doute parce qu'il présente des avantages tellement évidents qu'ils sautent aux yeux des plus aveugles !

Assurément ! En voici quelques-uns : « Nous ne pouvons évidemment, dit, dans son rapport, M. le préfet, que maintenir strictement la clause de séparation entre les fermes, nous ne recevons dans notre établissement et toutes personnes étrangères au service. La question du secret doit, en effet, rester au premier plan de nos préoccupations ».

Or ce secret « qui doit rester au premier plan des préoccupations », sera bien gardé au Clos Saint-Joseph situé en pleine vue des maisons d'habitation qui sont dans le voisinage immédiat. Et au milieu, un établissement de quatre étages construit à 10 mètres de la propriété du Clos, et qui dans les discussions du conseil général est désigné sous le nom de « établissement voisin » qui n'est autre que le Clos Saint-Joseph, bien au temps et aux lieux de la République. Et cette maison d'a été et sera habitée, jusqu'à ce qu'elle ait été achetée par un particulier, par des personnes, il semblerait même, à considérer les choses objectivement, que la commission, si elle s'était réunie, aurait découvert que ce voisinage n'est suffisant pour conclure que le Clos Saint-Joseph ne convenait pas, pour cette maison d'un caractère spécial qu'est une maison maternelle !

Et puis dans la propriété même du Clos, il y a une chapelle publique très ancienne, qui, quoiqu'en dise M. Garnier qui n'a pas dit et qui vient aux heures des offices et qui la jurisprudence oblige à laisser ouverte, avec un chemin d'accès traversant la propriété.

Quant à ce que nous semblent pas désigner le Clos, comme particulièrement adapté à sa nouvelle attribution.

C'est peut-être une raison d'économie qui le fait choisir ? Il y a, en effet, sur le terrain du Clos une construction, il n'y a sans doute pas de quoi songer à le louer, et y installer les 24 lits, à introduire les nouvelles clientes et ça marchera !

Que nenni ! La maison est déclarée « bonne à rien ». La preuve, c'est que l'architecte prévoit 690.334 fr. 32 de constructions nouvelles. — Comment ! On ne peut pas revêtir explicitement dans les discussions du Conseil général, parce que la majorité en aurait été froissée ; mais on ne la pas caché dans les réunions préparatoires où les chefs de file fournissent leurs avis.

Nous en parlons dans un prochain article, ECHO DE L'AFFAIRE GALOU

L'affaire Galou a causé une certaine émotion dans la région où opérait l'un des amis de Dinarah Corcoran. Une rapide enquête a permis déjà d'établir que, contrairement à certaines informations, un industriel clermontois, M. Germon, n'était nullement en cause non plus que ses deux fils. Cependant, on a découvert l'existence d'un autre Germon, industriel également, et qui, après avoir exploité une usine d'aluminates, aux Grammonts, s'expatriait en Belgique. La justice croit que Germon est actuellement à Thiers, où il possède une propriété. Il n'a cependant pas encore été rejoint.

Notre avis à nos clients de publicité

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seraient remises LA VIEILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN. Sauf, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 3 heures du soir.

Un enfant de cinq ans est renversé et piétiné par un cheval

Le jeune Maurice Delgrange, 5 ans, fils de Mme Delgrange, germaine du député des Doctes de Nevers, à Garchizy, a été renversé par un cheval appartenant à M. Vallot.

Les docteurs Lochelouge, de Fourchambault, et Renard, de Pougues-les-Eaux, craignent une fracture du crâne.

Le challenge d'athlétisme organisé par l'« Etoile morvandelle » avec le concours de « Paris-Centre » se disputera, dimanche, à Château-Chinon

Voici le programme du Challenge, que se disputent dimanche, à Château-Chinon, de nombreuses sociétés groupant plus de cent-cinquante athlètes :

Samedi 23 août, à 21 heures, retraite aux flambeaux. Dimanche 24 août, à 6 heures, réveil en fanfare ; à 6 h. 30, messe des sociétés, de 8 heures à 11 heures, éliminatoires.

À 13 heures, Union musicale du Morvan en fête, défilé des concurrents par le champ-lain et le boulevard de la République. Défilé d'une gerbe de fleurs devant le monument aux morts de la guerre. Rendez-vous général au stade des Doctes, près de l'ancien casino. Toute une série de sociétés qui salueront la foule selon la mode olympique.

À 13 h. 30, finales entre les meilleurs champions du matin. À 16 heures, lecture du palmarès. Un programme très détaillé des sociétés, leurs couleurs, le numéro de chacun des athlètes, le nom des membres du jury, sera établi. Le prix d'entrée au stade est fixé à 1 franc par personne. Les entrées sont en vente au stade.

La coupe du Challenge est détenue actuellement par l'« Etoile Morvandelle ».

POUGUES-LES-EAUX AU CASINO DE POUGUES VENDREDI 22-AOÛT BAL DES PIERROTS COTILLON Bataille de serpents - Soupers froid BERTHOUZ JAZZ-BAND On s'y amusera follement

PUY-DE-DOME AU CONCOURS DE TIR Un gamin s'empare d'une carabine et blesse grièvement une spectatrice

Clermont, 18 août (par téléphone de notre correspondant particulier). — Un très grave accident a marqué le concours de tir organisé à Bourg-Lastic, à l'occasion de la fête de la Collette, près du pont de Chave-non, au barrage, un stand de tir à la carabine avait été aménagé. Les spectateurs se pressaient pour assister au spectacle, lorsqu'un gamin de Messieux, alors qu'on n'y prêtait guère attention, s'empara d'une carabine armée et appuya sur la gâchette. Le coup partit et une spectatrice, Mme De-champ s'affaissa, grièvement blessée dans le dos. Son état a été jugé si grave que la malheureuse a été transportée à l'hôpital de Tulle le plus voisin.

ELLE FAIT UNE CHUTE DE QUINZE METRES Mme Labasse, femme d'un industriel de Lachamp, s'était rendue en voiture à l'usine de la commune de Villedon, pour y faire différents achats. Sur le chemin du retour, elle s'engagea dans un mauvais chemin et, surprise par une descente très brusque, elle n'eut pas le temps de freiner. Heureusement, Mme Labasse, après avoir fait une chute d'une quinzaine de mètres, fut accrochée par un buisson, ce qui la sauva d'une mort certaine. Les témoins de l'accident se portèrent à son secours et avec l'aide de cordes et d'échelles, réussirent à ramener la malheureuse grièvement blessée et que l'on espère sauver.

ARGENT Le ruban violet. — M. Charles Mellot, directeur d'école, a été promu officier d'académie.

Le prix du pain. — Le prix du pain a été fixé à 1 fr. 15 le kilo, depuis le vendredi 15 août, soit une augmentation de 0 fr. 65 par kilo.

Accident. — Samedi soir, 16 courant, vers 17 heures, Paul Curmier, maître de guère, a été renversé inanimé sur la route de Cerdon, à 500 mètres d'Argent, sa bicyclette brisée à côté de lui. Il porte une blessure à la tête. Transporté à son domicile, il n'a pu être interrogé, étant toujours dans le coma. La gendarmerie enquête.

HENRICHOMONT Etat civil : Naissances. — Mme-Marie Crochet, rue Victor-Hugo ; Marinette Riffet, à la Borne. Décès. — François Riffet, époux de Madeleine Lapis, cultivateur, 70 ans, aux Simonneaux ; Auguste Rigault, époux de Marie Mallet, 20 ans teneur à Bois-Belle ; Henri Deschamps, 28 ans, livreur, rue des 4-Nations ; Jean Laverrière, 66 ans, à Bois-Belle. Publications de mariage. — Camille Blain, cultivateur, et Marie-Eugénie Leduc, à Henrichomont. Mariage. — Edmond Maurat, directeur du Conservatoire de Saint-Étienne, et Charlotte Legras, institutrice, à Henrichomont.

SAULZAIS-LE-POTIER Double contravention. — Mlle Thérèse Marcelle, 15 ans, domestique à Epeigné, revint un soir à son domicile sur une bicyclette qui n'était pas munie d'une lanterne allumée et comme il manquait également à celle-ci une plaque de contrôle, les gendarmes, qu'elle rencontra, la lui firent remarquer en relevant contre elle deux contraventions.

Il approuva à mi-voix : — Oui, ils sont dignes l'un de l'autre. Mme de Mayonne avait fait planter, dans ce jardin d'hiver, des roses qui avaient remarquablement prospéré. Dirigés par un jardinier habile, ils formaient une voûte, où s'enroulaient autour de colonnettes légères. L'un d'eux, l'après-midi, sans raison, un autre enserait de ses longs cordons un vase de marbre rose, dressé sur un socle. Ses fleurs étaient d'un jaune pâle et saliné qui se teintait de rose sur les pétales du centre. Yolaine dit avec admiration : — Oh ! que j'aime celles-ci ! — Ce sont aussi mes préférées. Ma mère a l'affectueuse attention de me les réserver et elle en fait toujours orner mon bureau.

Il s'écarta un peu, prit un sécateur posé sur une petite table voisine et revint au travail. Deux fleurs tombèrent. Henry présenta l'une d'elles, à peine ouverte, à la jeune fille. — Voulez-vous me permettre de vous l'offrir, Mademoiselle ? Elle remercia en rougissant. Ses doigts un peu tremblants, glissèrent la rose à son corsage.

Henry ne la quittait pas du regard, il frémissait d'une joie profonde, enivrant. Toute l'ardeur de sa jeunesse s'élançait vers cette créature charmante, qui serait pour lui la fiancée rêvée, l'épouse aimée avec les réserves magnifiques d'un cœur jalousement préservé. L'âme s'élevait, et tout près de lui la protection et le tendre respect dont elle avait besoin. C'était aussi une petite âme courageuse, très pure, et d'une rare droiture. Jamais, en aucune de leurs rencontres, il n'avait pu discerner chez elle une fausse note. Et toutes les préoccupations de vanité, de coquetterie semblaient lui être inconnues.

Fabienna et Jacques se rapprochèrent. Henry offrit la seconde rose à la jeune femme, qui parut charmée de ce présent. — Nous allons faire des jalouses, avec cela ! Et dire que cette pauvre dona Luisa a payé la sienne une telle somme ! Jacques dit en riant : — Henry, les vend très cher, ou bien il les donne. C'est également très grand seigneur... Nous passons par ici ? Cette question s'adressait à M. de Gesvres qui, ayant pris une clé dans sa poche, l'introduisit dans la serrure de la porte faisant communiquer le jardin d'hiver avec le salon voisin.

— Certainement. Nous n'avons pas à nous cacher, j'imagine ? — Ce salon était précisément celui de la duchesse, où se groupaient en ce moment ses invités. L'apparition d'Henry et de ses amis produisit quelque sensation. M. de Mayonne s'écria : — Nous nous demandions ce que vous deveniez ! Vous étiez dans le jardin d'hiver ? Mais oui, mon père. Je voulais montrer à Mlle de Rambuges les roses de ma mère. Et il y avait si bon, au sortir de cette galerie étouffante, que nous nous y sommes un peu attardés.

Le regard de M. de Mayonne glissa de son fils à Yolaine et s'assombrit. D'autres regards encore — avides, mâtchanteurs — des regards de femmes — s'attachèrent sur la jeune fille, sur la rose qui tombait à son corsage. Entre les cils pâles de Nadège passa une lueur mauvaise.

La jeune femme se leva, en ramenant sur ses épaules la fourrure fauve réglée en arrière. — Puisque voici ma nièce, je vais maintenant me retirer, Madame la duchesse. Et après-midi a été extrêmement agréable pour moi, et je vous remercie de m'y avoir fait participer.

Elle salua gracieusement, sera les mains tendues, échangée en souriant avec les uns et les autres de menus propos aimables. M. de Gesvres s'inclina avec un bref « je vous remercie, Madame », en réponse à la phrase d'une amabilité égale destinée à cela ! Et dire que cette pauvre dona Luisa a payé la sienne une telle somme !

— Dans le taxi-auto qui emmenait les deux femmes, Nadège se pelotonnait, selon sa coutume, en ramenant sa fourrure autour d'elle. Son regard se glissait vers Yolaine, s'attachait à cette jeune créature, qui lui semblait aujourd'hui tout autre que celle dont Mavra avait dit, quelque temps auparavant : « Elle n'est qu'une pauvre innocente, qui ouvre à peine les yeux à la vie ».

Nadège avait facilement approuvé l'ancienne nourrice, alors. Si jolie que fut Yolaine, il lui semblait impossible qu'elle pût être une rivale pour elle, la femme rompue à toutes les séductions, et si sûre de son pouvoir... Mais elle s'apercevait aujourd'hui combien elle s'était lourdement trompée. La beauté de Yolaine, sans rien perdre de son charme pur et délicat, venait de s'épanouir, presque subitement, et lui semblait-il. Et son regard devenait plus attirant, plus profond, comme si le reflet d'un mystère nouveau s'y fût répandu. Ainsi, elle était admirablement belle — plus belle que ne l'avait jamais été. Nadège, et tout enveloppée de la grâce de sa jeunesse, de son âme sans ombre.

Les doigts de la jeune femme se crispèrent sur l'étoffe blanche attaché à sa juquette. Elle l'avait reçu des mains de M. de Gesvres, en échange d'un billet de cent francs. Elle pouvait voir, là, à côté d'elle, franchement harmonieusement sur le velours noir du costume, la rose offerte par la jeune femme à Yolaine — pour rien, et peut-être accompagné d'un tendre regard. — Qui donc vous a donné cette rose, ma chère petite ? — M. de Gesvres, ma tante, dans le jardin d'hiver. — M. de Gesvres ? Je m'en doutais un peu... Mais, mon enfant, je dois vous faire entendre la voix de l'expérience.

Cette voix était douce, mesurée, enveloppante. Et, en un geste de caresse, Nadège posait sa main — sa fine patte de velours — sur les doigts gantés de Yolaine. — ... Vous n'êtes pas au courant des embûches de la vie, et c'est à moi de vous en prévenir, puisque votre pauvre oncle n'a donné tous droits de conseil et de surveillance à votre égard. Or, j'ai cru m'apercevoir que M. de Gesvres était un peu trop pressé par vous de vous.

Une vive teinte pourpre monta au visage de Yolaine, et les grands yeux s'emplirent d'émotion sous le voile de leurs cils. Nadège continuait, de plus en plus douce :

CHER

DEYANT LA COUR D'APPEL DE BOURGES

Un Algérien, manoeuvre à Imphy condamné à six mois de prison pour vol par la correctionnelle de Nevers s'entend infliger un an de la même peine

El Hossine ben Mohamed, 21 ans, Algérien, manoeuvre à Imphy, avait été condamné par le tribunal correctionnel de Nevers à 6 mois de prison pour vol d'une somme de 500 fr. au préjudice de l'un de ses campagnons. Sur appel, la Cour le condamne à un an de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

— Charles Barret, 55 ans, journaliste, sans domicile fixe, avait été condamné par le tribunal de Nevers à 3 mois et un jour de prison, pour vagabondage et défaut de carnet. La Cour confirme.

BOURGES La « cambriophilie ». — Les récents cambriolages commis à Bourges, rue Fernau, rue de la Gage-Verte et rue d'Auron ont, quelque peu effrayé la population. Dimanche soir, le quartier d'Auron était en effervescence. Le bruit s'était en effet répandu qu'un nouveau cambriolage venait d'être commis chez M. Blavier, chaudronnier, rue de Juvareuil et dont le domicile est rue des Minimes. Un petit atelier est situé derrière la maison d'habitation. Dans la soirée, quelques passants remarquèrent que la fenêtre de cet atelier, qui avait été fermée par M. Blavier, le 14 août, avait son volet ouvert, pour la campagne d'été. La police fut aussitôt prévenue et quand M. Blavier rentra le soir, il n'aperçut rien d'anormal chez lui. On constata que le volet qui fermait mal avait été ouvert par un coup de vent.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit, 13° ; du jour, 20° ; hauteur barométrique, 759,5.

Prévisions : nuageux avec quelques pluies et même température. (Observations de M. Pabbé Moreau, directeur de l'Observatoire de Bourges).

Etat civil : Naissance. — Jacques Bluneau, rue Mirabeau, n° 54. Décès. — Jeanne Bourdin, veuve Blin, 80 ans, rue Fulton ; Jules Denoel, 64 ans, rue Fulton ; Rose Aulissier, veuve Le prétre, 75 ans, rue de Dun-sur-Auron, 62.

SAINT-AMAND Cyclistes, attention ! — Depuis que nos routes sont en mauvais état, les cyclistes des deux sexes prennent un malin plaisir à pédaler sur les rives du canal du Berry, et certains même transportent le chemin de halage dudit canal en vélocipède, pour faire leur entraînement, sans se soucier s'ils gênent la circulation de la batellerie. Si vous ajoutez à cela les nombreux promeneurs, c'est un va et vient continu sur les deux rives, surtout au moment des vacances. Si ces cyclistes étaient seuls victimes de leur imprudence, cela se comprendrait mieux, mais généralement, ce sont les paisibles promeneurs qui écopent.

VIERZON UN DONT LA MORT NE VEUT PAS César Roger, employé à l'hôtel du Beau, 37 ans, s'est livré à toutes sortes de débauches qui auraient pu valoir la mort qu'il semblait, du reste, chercher.

Après avoir, à la gare, été retenu par les employés, alors qu'il faisait mine de se jeter sous le train, il est monté à sa mansarde du 2^e étage, place de la République et s'est laissé glisser du haut, le long des murs.

Il ne se fit aucun mal, mais endommagea fort le store de la devanture de M. Archambault, peintre.

Après avoir, l'après-midi, été remonté à sa chambre d'où il s'est encore jeté par la fenêtre, sans se faire d'autre mal que des écorchures au visage.

Il n'a pu être interrogé, étant toujours dans le coma. La gendarmerie enquête.

ARGENT Le ruban violet. — M. Charles Mellot, directeur d'école, a été promu officier d'académie.

Le prix du pain. — Le prix du pain a été fixé à 1 fr. 15 le kilo, depuis le vendredi 15 août, soit une augmentation de 0 fr. 65 par kilo.

Accident. — Samedi soir, 16 courant, vers 17 heures, Paul Curmier, maître de guère, a été renversé inanimé sur la route de Cerdon, à 500 mètres d'Argent, sa bicyclette brisée à côté de lui. Il porte une blessure à la tête. Transporté à son domicile, il n'a pu être interrogé, étant toujours dans le coma. La gendarmerie enquête.

HENRICHOMONT Etat civil : Naissances. — Mme-Marie Crochet, rue Victor-Hugo ; Marinette Riffet, à la Borne. Décès. — François Riffet, époux de Madeleine Lapis, cultivateur, 70 ans, aux Simonneaux ; Auguste Rigault, époux de Marie Mallet, 20 ans teneur à Bois-Belle ; Henri Deschamps, 28 ans, livreur, rue des 4-Nations ; Jean Laverrière, 66 ans, à Bois-Belle. Publications de mariage. — Camille Blain, cultivateur, et Marie-Eugénie Leduc, à Henrichomont. Mariage. — Edmond Maurat, directeur du Conservatoire de Saint-Étienne, et Charlotte Legras, institutrice, à Henrichomont.

SAULZAIS-LE-POTIER Double contravention. — Mlle Thérèse Marcelle, 15 ans, domestique à Epeigné, revint un soir à son domicile sur une bicyclette qui n'était pas munie d'une lanterne allumée et comme il manquait également à celle-ci une plaque de contrôle, les gendarmes, qu'elle rencontra, la lui firent remarquer en relevant contre elle deux contraventions.

Il approuva à mi-voix : — Oui, ils sont dignes l'un de l'autre. Mme de Mayonne avait fait planter, dans ce jardin d'hiver, des roses qui avaient remarquablement prospéré. Dirigés par un jardinier habile, ils formaient une voûte, où s'enroulaient autour de colonnettes légères. L'un d'eux, l'après-midi, sans raison, un autre enserait de ses longs cordons un vase de marbre rose, dressé sur un socle. Ses fleurs étaient d'un jaune pâle et saliné qui se teintait de rose sur les pétales du centre. Yolaine dit avec admiration : — Oh ! que j'aime celles-ci ! — Ce sont aussi mes préférées. Ma mère a l'affectueuse attention de me les réserver et elle en fait toujours orner mon bureau.

Il s'écarta un peu, prit un sécateur posé sur une petite table voisine et revint au travail. Deux fleurs tombèrent. Henry présenta l'une d'elles, à peine ouverte, à la jeune fille. — Voulez-vous me permettre de vous l'offrir, Mademoiselle ? Elle remercia en rougissant. Ses doigts un peu tremblants, glissèrent la rose à son corsage.

Henry ne la quittait pas du regard, il frémissait d'une joie profonde, enivrant. Toute l'ardeur de sa jeunesse s'élançait vers cette créature charmante, qui serait pour lui la fiancée rêvée, l'épouse aimée avec les réserves magnifiques d'un cœur jalousement préservé. L'âme s'élevait, et tout près de lui la protection et le tendre respect dont elle avait besoin. C'était aussi une petite âme courageuse, très pure, et d'une rare droiture. Jamais, en aucune de leurs rencontres, il n'avait pu discerner chez elle une fausse note. Et toutes les préoccupations de vanité, de coquetterie semblaient lui être inconnues.

Fabienna et Jacques se rapprochèrent. Henry offrit la seconde rose à la jeune femme, qui parut charmée de ce présent. — Nous allons faire des jalouses, avec cela ! Et dire que cette pauvre dona Luisa a payé la sienne une telle somme !

— Dans le taxi-auto qui emmenait les deux femmes, Nadège se pelotonnait, selon sa coutume, en ramenant sa fourrure autour d'elle. Son regard se glissait vers Yolaine, s'attachait à cette jeune créature, qui lui semblait aujourd'hui tout autre que celle dont Mavra avait dit, quelque temps auparavant : « Elle n'est qu'une pauvre innocente, qui ouvre à peine les yeux à la vie ».

Nadège avait facilement approuvé l'ancienne nourrice, alors. Si jolie que fut Yolaine, il lui semblait impossible qu'elle pût être une rivale pour elle, la femme rompue à toutes les séductions, et si sûre de son pouvoir... Mais elle s'apercevait aujourd'hui combien elle s'était lourdement trompée. La beauté de Yolaine, sans rien perdre de son charme pur et délicat, venait de s'épanouir, presque subitement, et lui semblait-il. Et son regard devenait plus attirant, plus profond, comme si le reflet d'un mystère nouveau s'y fût répandu. Ainsi, elle était admirablement belle — plus belle que ne l'avait jamais été. Nadège, et tout enveloppée de la grâce de sa jeunesse, de son âme sans ombre.

Les doigts de la jeune femme se crispèrent sur l'étoffe blanche attaché à sa juquette. Elle l'avait reçu des mains de M. de Gesvres, en échange d'un billet de cent francs. Elle pouvait voir, là, à côté d'elle, franchement harmonieusement sur le velours noir du costume, la rose offerte par la jeune femme à Yolaine — pour rien, et peut-être accompagné d'un tendre regard. — Qui donc vous a donné cette rose, ma chère petite ? — M. de Gesvres, ma tante, dans le jardin d'hiver. — M. de Gesvres ? Je m'en doutais un peu... Mais, mon enfant, je dois vous faire entendre la voix de l'expérience.

Cette voix était douce, mesurée, enveloppante. Et, en un geste de caresse, Nadège posait sa main — sa fine patte de velours — sur les doigts gantés de Yolaine. — ... Vous n'êtes pas au courant des embûches de la vie, et c'est à moi de vous en prévenir, puisque votre pauvre oncle n'a donné tous droits de conseil et de surveillance à votre égard. Or, j'ai cru m'apercevoir que M. de Gesvres était un peu trop pressé par vous de vous.

Une vive teinte pourpre monta au visage de Yolaine, et les grands yeux s'emplirent d'émotion sous le voile de leurs cils. Nadège continuait, de plus en plus douce :

de son pouvoir... Mais elle s'apercevait aujourd'hui combien elle s'était lourdement trompée. La beauté de Yolaine, sans rien perdre de son charme pur et délicat, venait de s'épanouir, presque subitement, et lui semblait-il. Et son regard devenait plus attirant, plus profond, comme si le reflet d'un mystère nouveau s'y fût répandu. Ainsi, elle était admirablement belle — plus belle que ne l'avait jamais été. Nadège, et tout enveloppée de la grâce de sa jeunesse, de son âme sans ombre.

Les doigts de la jeune femme se crispèrent sur l'étoffe blanche attaché à sa juquette. Elle l'avait reçu des mains de M. de Gesvres, en échange d'un billet de cent francs. Elle pouvait voir, là, à côté d'elle, franchement harmonieusement sur le velours noir du costume, la rose offerte par la jeune femme à Yolaine — pour rien, et peut-être accompagné d'un tendre regard. — Qui donc vous a donné cette rose, ma chère petite ? — M. de Gesvres, ma tante, dans le jardin d'hiver. — M. de Gesvres ? Je m'en doutais un peu... Mais, mon enfant, je dois vous faire entendre la voix de l'expérience.

Cette voix était douce, mesurée, enveloppante. Et, en un geste de caresse, Nadège posait sa main — sa fine patte de velours — sur les doigts gantés de Yolaine. — ... Vous n'êtes pas au courant des embûches de la vie, et c'est à moi de vous en prévenir, puisque votre pauvre oncle n'a donné tous droits de conseil et de surveillance à votre égard. Or, j'ai cru m'apercevoir que M. de Gesvres était un peu trop pressé par vous de vous.

SAONE-&-LOIRE

Une grande kermesse aura lieu dimanche à Nérondes

La kermesse aura lieu dans les jardins de la Halle, mis gracieusement à la disposition de l'Union Sportive et Artistique, par Julien Ratillon, président.

À 2 heures, ouverture de la kermesse. À 3 heures, jeux variés. À 4 heures, concert par le Groupe artistique (1^{re} partie).

À 4 h. 30, attractions diverses. À 5 heures, 2^e partie du concert. À 5 h. 30, fête foraine, bal champêtre, loterie, bataille de fleurs, cabaret rustique. Entrée libre.

À 9 h. 30, bal public et gratuit. Morceaux exécutés pendant le concert : 1. El Capitán marche (Sousa), orchestre ; 2. Vision (A. de Mussel), M. L. Léger ; 3. Werther, fantasia (Massenet), orchestre ; 4. a) Sérénade du Passant ; b) Romance des Noces de Jeannette, Mlle Suzanne Raillon ; 5. Marinella, intermède, (Lottet), orchestre.

Deuxième partie. — 1. Marche américaine (Sousa), orchestre ; 2. Pensée d'automne (Massenet), Mme Jordana ; 3. a) Sérénade (Widor) ; b) Fantaisie sur l'Après-midi (Bizet), pour piano ; 4. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 5. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 6. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 7. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 8. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 9. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 10. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 11. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 12. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 13. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 14. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 15. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 16. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 17. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 18. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 19. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 20. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 21. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 22. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 23. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 24. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 25. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 26. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 27. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 28. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 29. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 30. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 31. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 32. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 33. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 34. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 35. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 36. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 37. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 38. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 39. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 40. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 41. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 42. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 43. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 44. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 45. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 46. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 47. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 48. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 49. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 50. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 51. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 52. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 53. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 54. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 55. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 56. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 57. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 58. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 59. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 60. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 61. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 62. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 63. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 64. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 65. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 66. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 67. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 68. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 69. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 70. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 71. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 72. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 73. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 74. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 75. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 76. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 77. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 78. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 79. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 80. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 81. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 82. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 83. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 84. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 85. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 86. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 87. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 88. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 89. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 90. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 91. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 92. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 93. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 94. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 95. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 96. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 97. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 98. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 99. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 100. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 101. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 102. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 103. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 104. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 105. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 106. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 107. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 108. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 109. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 110. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 111. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 112. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 113. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 114. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 115. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 116. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 117. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 118. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 119. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 120. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 121. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 122. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 123. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 124. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 125. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 126. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 127. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 128. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 129. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 130. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 131. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 132. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 133. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 134. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 135. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 136. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 137. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 138. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 139. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon ; 140. Sérénade, Mlle Suzanne Raillon

AVIS A NOS ABONNES

Nous avons l'honneur de prévenir ceux de nos abonnés qui ne nous auraient pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement...

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DEVRA ETRE ACCOMPAGNEE DE 0.25 ET DE LA DERNIERE BANDE DU JOURNAL.



Tous sur Cycles MARTIN ROULEMENT PARFAIT ELEGANCE - SÉRIOSITÉ

20, Rue des Récollets - NEVERS AGENTS DANS TOUTE LA REGION

HOMMES FAIBLES Dépourvus de forces viriles et atteints d'impuissance prenez des PILULES HERIAL

ARMES DE CHASSE & DE TIR - Spécialité de Cartouches chargées - Emile DUMAS Successeur Fabricant Diplômé

HERNIES PTOSSES T.H. ARCHIMBAULT Corsets pour toutes déformations - Orthopédie Prothèse - Bas varices



BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier) A 20 kilomètres de Moulins, Etablissement thermal civil et militaire...

Pianos OCCASIONS EXCEPTIONNELLES ERARD PLEYEL G. CAUTHRON A COSNE (NIÈVRE)

Transports Automobiles GARAGE DU MORVAN F. ROBLIN à CHATEAU-CHINON (Nièvre) Tél. 19

BOIS ET CHARBONS F. ARNAUD 14, Faubourg de Lyon, NEVERS R. C. Nevers 490

AUTOMOBILES Les belles occasions se trouvent : Au Garage VINCENT à Saint-Pourçain

TUBERCULEUX Facilement Guéris par Méthode Dupuyroux. Envoi gratuit sur demande adressée au Dr DUPUYROUX...

Crédit Foncier de France Prêts Hypothécaires aux Particuliers avec amortissement de 10 à 75 ans

BIEN COIFFÉ est le SECRET des Chapeaux BRUN CHAPELIER-FABRICANT 84, Rue du Commerce et place Mancini NEVERS

Fabrique de Voitures Carrosserie d'automobiles Fournitures pour Carrosserie Et Autos TH. DUJON FILS A SANGOINS (Cher)

Mesdames, l'Institut de Beauté 7, Rue des Récollets, à NEVERS est une maison unique pour : Tous les soins du corps et du visage

PRODUITS VÉTÉRINAIRES Adrien SASSIN ORLÈANS Spécifique Méteorifuge, Élixir Calmant, Liniment Sassin, Pommade Vulnérinaire, Poudre Corroborante, Provende Orientale

Nouvelles Galeries NEVERS Magasins les mieux assortis, vendant le meilleur marché de la région Jeudi 21, Vendredi 22, Samedi 23 Août UN CHOIX CONSIDÉRABLE DE FAÏENCE sera mis en vente à des prix sans précédent

Mesdames... demandez le Café "ROY" ROI DES CAFÉS Les Quatre Rois

La II HP ZEDEL CHASSEURS! par curiosité! Hammerless « LE RÈVE » incomparable 495 fr. 81, RUE TURBIGO PARIS

PLUS DE CHAUVES PAR LA CHEVINE

Courrier des Eaux : Hôtels et Maisons recommandés

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS Eau sulfureuse arsenicale, les seules de cette composition en France. Maladies des voies respiratoires (asthme, bronchite, laryngite, rhume des foies), maladie des enfants, traitement des gazes.

BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire) ÉTABLISSEMENT THERMAL 1er ordre, Moulins et Dolomieu, concessionnaires. Eau chaude 50° les plus efficaces contre les rhumatismes, la goutte, les affections du cœur, les maladies des femmes.

HOTEL DES HERMES et GRAND-HOTEL MARION, près de l'Etablissement, du Parc. Bonne cuisine de famille, prix modérés. Accueil charmant. Tel. 13. Mme DUPLAT-MARION, propriétaire.

VICHY La Reine des Villes d'Eau du monde entier, reçoit la visite de plus de 100.000 étrangers chaque année. Etablissement thermal le mieux aménagé; Casino, merveilleux d'art et de confort, salles de théâtre, magnifiques. Représentations par les artistes de Paris.

HOTEL DE LA MARINE ET VILLAS RA-VAULT, place d'Allier, Electricité, téléphone 3-04, au centre des sources, cuisine bourgeoise, Pension de 15 à 18 francs.